

*dactylifera*). L'un d'entre eux appartenant à la variété *argentea* possède trois troncs de 2,10 mètres entourés d'innombrables drageons. Il avait une cinquantaine d'années lors de sa plantation en 1931. Précisons que *Chamaerops humilis* qui couvre d'immenses superficies en Afrique du Nord est improprement appelé « Doum » : ce nom désignant plus exactement l'espèce égyptienne *Hyphaene thebaïca*.

Pour terminer nous signalerons que la promenade du Clair de Lune s'orne de nombreux mimosas d'hiver et d'été, de grands Eucalyptus, d'un olivier et d'un grenadier à gros fruits (ces deux derniers arbres — qui mesurent 6 mètres de hauteur — furent plantés en 1931), d'un *Agave americana* enfin dont la hampe florale atteint une hauteur de 8 mètres.

Louis WINTER, Ingénieur horticole,  
Ancien Directeur des Jardins publics de Dinard et de Rennes.

**L'ARAUCARIA (ARAUCARIA ARAUCANA (Molina) K. Koch, A. IMBRICATA Pav.) DANS LE FINISTERE**

L'aspect inhabituel de cet arbre, sa parfaite adaptation au climat de la Basse-Bretagne, l'ont fait semer ou planter fréquemment dans la région.

Originaire de l'Argentine occidentale et de la chaîne côtière de la province d'Arauco au Chili où les indigènes se nourrissent de ses graines et utilisent sa résine en thérapeutique, l'*Araucaria araucana* appartient à un genre répandu de l'Amérique du Sud à la Nouvelle-Guinée, à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande.



Les Araucarias de Penandreff

H. DES ABBAYES (1966) le définit en ces termes : « (il) se reconnaît facilement à ses rameaux verticillés, couverts de feuilles coriaces, vulnérantes, imbriquées les unes sur les autres ». Ces feuilles sont suffisamment piquantes pour que son nom anglais soit « Monkey puzzle », circuler parmi ses branches constituant une énigme pour un singe.

L'espèce est dioïque, les pieds mâles portent des cônes bruns, oblongs, de 10 à 15 cm ; les cônes femelles sont brun foncé, globuleux et atteignent 20 cm de diamètre. Dans la région ils fructifient en donnant des graines rougeâtres de 50 × 12 mm, cunéiformes, biconvexes, de section losangique, terminées par un filet ou mucron (Brest, Quimper, Plougonven, Ile Trébéron, Daoulas, etc.).

Les semis naturels donnent naissance à des pieds grêles dont les rameaux arqués vers le sommet de la plante ont un aspect de sujets mal venus.

L'introduction de cette espèce remonte au début du XIX<sup>e</sup> siècle ; il semble bien que les plants que l'on rencontre dans le Finistère aient pour origine l'introduction en 1825, par un officier de marine, M. DE KERSAUZON, de graines provenant du Chili, au manoir de Penandreff en Plourin-Ploudalmézeau.

Les semis qui avaient été faits à cette époque ont permis l'établissement d'un peuplement d'une vingtaine d'individus de belle allure, des semis naturels se développaient sous le couvert. Malheureusement, avec le temps, ces arbres se sont clairsemés ; en 1908 il n'existait plus que six individus, et en 1970 l'un des quatre derniers fut abattu par la tempête ; les trois exemplaires actuellement en place ont une hauteur de 30 m environ et un diamètre à la base de 80 cm.

Le Jardin botanique de la Marine à Brest possédait un exemplaire planté en 1830 ; à Portz-an-Trez, en Saint-Martin-des-Champs, près de Morlaix, il en avait été planté une allée de même provenance en 1847.

Le jardin de la Marine pouvait également montrer jusqu'en 1945 l'*Araucaria Bidwelli* Hook. qui est monoïque, en pot, l'*A. excelsa* R. Br., endémique de l'île Norfolk (entre la Nouvelle-Calédonie et la Nouvelle-Zélande), l'*A. Cookii* R. Br. (en serre froide) et l'*A. Brasiliensis* A. Rich.

C'est vraisemblablement à l'époque de l'introduction de l'*Araucaria araucana* qu'il faut rapporter celle des Véroniques en arbre (dont le *Veronica decussata* Soland. d'Ouessant) et de l'*Escalonia micrantha* Hook., originaire de l'île de Chiloe au Chili, et dont les haies sont répandues en particulier dans le Nord du département, aux environs de Saint-Pol-de-Léon.

Martine MAZEAS.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ABBAYES (H. DES) - Les Conifères introduites en Bretagne. *Penn ar Bed*, 1966, 46, 272.  
PARDÉ (L.) - Excursion dendrologique en Bretagne. *Bull. Soc. Dendrologique de France*, 1908, 11-26.

#### REACTIONS PHYSIOLOGIQUES DES POISSONS D'EAU DOUCE AUX AGRESSIONS THERMIQUES

Dans une conférence donnée le 10 novembre 1971 à la Faculté des Sciences de Brest, le Professeur SERFATY de l'Université de Toulouse vient d'attirer notre attention sur le problème de l'élévation anormale de température des eaux douces qui résulte du fonctionnement des centrales thermiques classiques ou nucléaires.

Comme bien d'autres, ce problème s'est d'abord posé aux U.S.A. où en 1970 l'industrie a utilisé 270 milliards de m<sup>3</sup> d'eau, en déterminant des élévations de température pouvant aller jusqu'à 15°. Il se pose aussi en Europe et précisément dans notre pays où l'E.D.F. se préoccupe des conséquences qu'auront pour la faune aquatique les nombreuses centrales qu'elle va installer prochainement en vue du doublement de sa production. Un laboratoire d'hydrobiologie a été installé dans cet esprit à la Centrale de Montereau sur la Seine pour étudier les répercussions des modifications thermiques sur la physiologie du Poisson.

On considère habituellement qu'il n'y a pas de vie aquatique possible en dehors de l'intervalle de 0 à 55° et, si l'on se cantonne aux espèces de poissons de notre pays on peut même réduire cet intervalle aux limites 0 et 30°.

L'élévation de température agit d'abord en modifiant la teneur de l'eau en